



Anney Lac Pêche

A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 15 janvier 2019

Référence : 2019.01.001

Version : 1.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Anney Lac Pêche (ALP)

Date : 08 janvier 2019 à 18 h 30

Lieu : Locaux de l'ALP à ANNECY

Présents : P. BOUTILLON
P. BOUCHARD
P. DARSY
R. DECARRE
P. DEKETELAERE
JL. GASSMANN
C. GRISOLET
R. LOSTE
A. CHAMPRENAUT
B. MAGNIN
G. ZAMBIANCHI
J. ZAMBIANCHI
JP DUFRESNE

Excusés : JP DURAND
P. STRAPAZZON
R. VALLA
Y. MAGNANI
D. MILHOMME
Q. TISSOT
G. LAMOUILLE

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. PRESENTATION DES COMPTES DE L'ALP PAR BERNARD MAGNIN

Bernard Magnin a présenté les comptes de l'ALP : recette de 162 KE

- Chiffre d'affaires de l'ALP induit par la vente des permis : 156 KE. Mode de comptabilité différent avec les retours de permis de pêche de la fédération. Légère diminution de 1% des recettes de vente des permis
- Autres produits : 5 115 € : recette de publicité de la revue de l'ALP + autre
- 1 600 € d'intérêts de placement

Dépense : 152 KE. Bénéfice de 10 KE

Réfection des bassins de la pisciculture : gros poste de dépense.

Achat du photocopieur de l'ALP : 4 KE

Ecole de pêche : coût de 7 KE / an : sans compter l'amortissement du bateau.

Un chèque sans provision pour l'école de pêche : montant de 160 €

Demander aux commissaires aux comptes de valider les chiffres

Présentation du compte d'exploitation avec 2 colonnes : recettes et dépenses. Les chiffres seront agglomérés au niveau des différents postes.

2. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE (AG) DE L'ALP

Les présentations effectuées lors de l'AG du dimanche 27 janvier 2019 concerneront :

- Accueil des participants + café : 8 h 30
- Début de l'AG : 9 heures
- Présentation des comptes de l'ALP pour l'exercice 2018 et présentation du budget prévisionnel de 2019 : Bernard Magnin
- Rapport d'activités : président de l'ALP :
 - Statistique de vente des cartes : 510 cartes de moins de 18 ans. Nombre de vente des cartes en légère baisse. Prix des cartes
 - Points sur les CA et les réunions externes où l'ALP est représentée
 - Retours sur le déroulé de la commission consultative
 - Mesure de la température du lac : eau plus froide à la pisciculture : 7 degrés. Pose de sondes de température
 - Projet de liaison Ouest du lac d'Annecy incluant le tunnel : impact probable sur la chaîne alimentaire du lac d'Annecy du fait de l'augmentation du trafic de 18 000 passages / jours actuel à 24 000 passages / jours (cf. prévision 2030). Impact sur le lac et dépollution de la route départementale 1508
 - Point sur les travaux : aménagement des bassins de la pisciculture, d'un ponton flottant, de la grotte
- Statistique et suivi scientifique : par Carine Grisolet, Chloé Goulon et Céline Chassérieau
- Analyse des sédiments du lac : par Victor Frossard

- Diverses Manifestations, école de pêche de l'ALP, sortie de pêche avec l'association des pêcheurs du petit port d'Annecy le Vieux, garderie :
 - Fête du nautisme
 - Tour de France
 - Ecole de pêche de l'ALP
 - Initiation de sorties de pêche avec les enfants du centre aéré : sortie organisée par les pêcheurs du petit port d'Annecy le Vieux : Bernard Carraz
 - Garderie
- Question / réponses

3. PORT DE SAINT JORIOZ

Il a été stipulé dans le bulletin municipal de la commune de Saint Jorioz que le renouvellement des boucles ne s'effectuerait que par Internet avec une date limite de renouvellement des boucles fixée à fin janvier 2019. Un article a été publié dans le journal du Dauphiné

Beaucoup de personnes ne lisent pas le bulletin municipal de Saint Jorioz ou le journal du Dauphiné

L'ALP a émis des réclamations auprès de la commune de Saint Jorioz à plusieurs reprises, demandant qu'un courrier soit adressé aux détenteurs d'une boucle au port.

La commune a finalement accepté d'envoyer un courrier tous les titulaires de boucles d'amarrage du port.

La demande de boucle devra néanmoins être effectuée par Internet. Or, de nombreux pêcheurs ne disposent pas de mail ou d'Internet. L'ALP propose d'apporter une assistance auprès des pêcheurs qui ne disposent pas de mail ou d'Internet.

Possibilité pour les pêcheurs de payer par l'envoi d'un chèque auprès de la commune de Saint Jorioz.

La facture sera envoyée par la mairie par courrier.

Note : la carte de navigation n'est pas obligatoire

4. MODIFICATIONS A PREVOIR SUR LES CARTES DE PECHE

Proposition d'une mise en place d'une carte de pêche sur une période d'année glissante : exemple de mai à fin avril de l'année suivante. Projet de la Fédération de Pêche.

Cette modification est ingérable pour l'ALP au regard des carnets de capture de pêche et l'ALP a émis une vive opposition au projet.

La mesure a cependant peu de chance d'être mise en place.

5. QUESTIONS DIVERSES

a) Aménagement du port de Doussard :

Les travaux du nouvel embarcadère de Doussard sont en cours : opérationnel pour l'été 2019.

b) Frai des truites lacustres :

Des très grosses truites sont montées dans les rivières. Dans la Lyre, de grosses truites ont été aperçues dans la période entre Noël et nouvel an.

c) Coût prohibitif du parking de Sevrier :

Effectuer un courrier auprès de la mairie de Sevrier. Action JLG

6. DATES DES PROCHAINS CA

Les prochains CA se tiendront :

- Mardi 5 février 2019 à 18 h 30
- Mardi 5 mars 2019 à 18 h 30